

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 19 novembre 2025 à 19H00

Présents : Mesdames Emmanuelle CHAPELON, Marie-Josée GAUBERT, Monique PECOT et Sylvie ROUSTAND, Messieurs Olivier CASE, Allain DORLHIAC, Bertrand GROS, Alain MEYERS et Pascal OGIER.

*Les Conseillers présents forment la totalité des membres en exercice.
Monsieur Olivier CASE a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Président de Séance : Allain DORLHIAC

Secrétaire de séance : Olivier CASE

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- Reprise de la gestion appartement communal
- Réseau des communes (site internet mairie)
- Ligne Trésorerie Interactive (LTI)
- Plaques signalétiques
- Travail des Commissions
- Divers

1/ Reprise de la gestion appartement communal

Pour donner suite à l'annulation de la délibération pour la mise en gestion de l'appartement communal par une agence qui n'est pas légale, une nouvelle délibération est proposée pour que la mairie reprenne en gestion direct l'appartement communal. Le loyer ne change pas. L'agence est en retard pour rembourser ce qu'elle a trop perçue mais Monsieur le Maire est en lien avec l'agence et cela devrait arriver en fin d'année ou début d'année prochaine.

Les loyers passeront par un appel de fonds de la trésorerie. L'agent en charge de la comptabilité s'occupera du suivi des loyers.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité

2 Réseau des communes (site internet mairie)

L'hébergeur du site internet de la mairie, « Réseau des communes » fait évoluer son offre technique. Nous devons refaire le site internet de la mairie, la délibération proposée permet de demander à « Réseau des communes » de transférer les données existantes vers le nouveau site.

Accord du Conseil Municipal, 8 votes POUR, 1 abstention (Pascal OGIER)

3/ Ligne Trésorerie Interactive (LTI)

Vu les incertitudes et les doutes sur l'avenir du montant des dotations de l'état et du Département, Monsieur le Maire nous explique qu'il préfère garder cette ligne de trésorerie pour le cas où un imprévu arrive (comme la tempête que nous avions subie il y a quelques années). Bertrand GROS et Olivier CASE pensent qu'en l'état des finances (fin d'année avec un solde d'environ 160 K€), nous pourrions gérer un tel imprévu. Monsieur le Maire rappelle

que nous avons encore des travaux de voirie à réaliser, peut-être des travaux sur l'éclairage entre autres, et qu'il se sentirait plus en sécurité avec cette ligne de trésorerie.

Accord du Conseil Municipal, 8 votes POUR, 1 Abstention (Bertrand GROS)

4/ Plaques signalétiques

Monsieur le Maire explique que les drapeaux utilisés à la mairie et à l'école doivent être remplacés et il propose d'acheter des plaques signalétiques à la place, en aluminium. Un devis et des modèles ont été présentés au conseil par mail (494 € HT pour la mairie, 409 € HT pour l'école). La plupart des conseillers indiquent que la symbolique du drapeau est importante et y sont attachés. Marie-Josée GAUBERT indique que les drapeaux posés sur la façade de la mairie ne se voient pas car trop hauts et cachés par les platanes, alors que la plaque pourrait être posée plus bas. Alain MEYERS indique qu'il faudrait déplacer la console qui supporte les drapeaux afin qu'ils soient plus visibles. Monsieur le Maire nous demande donc de voter en 2 fois, une fois pour acheter une plaque pour la mairie et la seconde fois pour l'école.

Le conseil vote pour l'achat d'une plaque pour la mairie : 2 Abstentions (Marie-Josée GAUBERT et Sylvie ROUSTAND), 7 votes Contre.

Le conseil vote l'achat d'une plaque pour l'école : 2 votes POUR (Marie-Josée GAUBERT et Sylvie ROUSTAND), 3 Abstentions (Emmanuelle CHAPELON, Bertrand GROS et Allain DORLHIAZ), 4 votes Contre (Monique PECOT, Alain MEYERS, Pascal OGIER et Olivier CASE).

DIVERS

Situation financière

Monsieur le Maire nous donne un état des lieux des finances communales : sans rentrer dans trop de détails, nous finirons l'année avec un solde positif d'environ 160 K€.

Achat de fournitures auprès d'une association au bénéfice des aveugles

Monsieur Le Maire nous explique qu'une association locale l'a contacté pour lui proposer d'acheter des fournitures d'hygiènes, ce qui avait été fait il y a quelques années par Madame Gary. La mairie va leur prendre quelques fournitures.

Enrobé à froid au niveau des poubelles

L'agent technique a posé de l'enrobé à froid au niveau des poubelles pour boucher les trous. On attendait que la route soit refaite pour en profiter et refaire proprement la plateforme des poubelles. Même si l'enrobé ne tiendra certainement pas très longtemps, le conseil souhaite que l'on attende les prochains grands travaux de la chaussée pour refaire autre chose.

Terrain de jeu

L'accès au parking du terrain de jeux est très boueux, on ne peut pas le laisser comme cela. De plus des trous se forment. Monsieur le Maire demandera à l'entreprise Clément de proposer une solution pour éviter ça.

De plus, à la suite des dernières intempéries, la descente piétonne qui mène au terrain de jeux présente une ravine. L'agent technique mettra du béton pour la combler. Bertrand GROS propose qu'il mette une goulotte en même temps pour dévier l'eau.

Vidéoprotection

Le conseil avait souhaité des informations sur les possibilités d'installer des caméras de surveillance sur le territoire de la commune et ce que cela impliquait. C'est chose faite, Monsieur le Maire nous a fait parvenir un compte rendu de la gendarmerie sur les possibilités et les contraintes à respecter (lecture des plaques d'immatriculation mais floutage des visages par exemple). Afin d'aller plus loin, il faut que l'on sache combien cela couteraient, des entreprises ont été contacté afin d'établir un devis.

Une fois les devis reçus, on reprendra contact avec les gendarmes afin de caler le projet.

Cantine

Monsieur le Maire explique qu'une réunion constructive a eu lieu avec les membres de la commission cantine. L'intégration de produits locaux s'avère plus couteux que cela que l'on imaginait, environ 25% plus cher. Il faudra donc discuter des tarifs à nouveau afin d'éviter un trop grand déficit. Pour le moment, les menus semblent mieux correspondre à nos attentes, avec notamment du fromage ou un produit laitier présent en fin de repas.

Elections

Monsieur le maire indique que la liste est complète mais qu'il peut proposer 2 candidats supplémentaires au cas où certains conseillers démissionnent en cours de route. Ces 2 personnes n'auront pas de droit de vote, ils pourraient assister au conseil. Après discussion, le conseil ne pense pas que ce soit utile.

Comité des fêtes

Emmanuelle CHAPELON rappelle que loto s'est bien déroulé, qu'il a généré un bénéfice d'environ 2000 €. Le comité a acheté pour 4100 € de mobilier (20 tables, 30 bancs, 60 chaises) beaucoup plus faciles à manipuler que les anciennes tables et bancs en bois qui n'étaient plus utilisables. Ce mobilier pourra être loué.

Elle nous rappelle aussi le programme des festivités à venir.

Fin de séance à 20 h 40

Signature du Maire :

Allain DORLHIAC



Signature du secrétaire de séance :

Oliver CASE

